LIGUE DE FOOTBALL DES HAUTS DE FRANCE



EQUIPEMENT DES JOUEURS

LOI 4

Sécurité

Tout type de bijou (colliers, bagues, bracelets, boucles d'oreitle, rubans de cuir ou de caoutchouc, etc.) est intendit et doit être ôté. Recouvrir les bijoux de sparadrap n'est pas autorisé.

Les joueurs doivent être inspectés avant le début du match, et les remplaçants avant d'entrer en jeu. Si un joueur porte ou utilise un objet ou un bijou non autorisé ou dangereux, l'arbitre doit ordonner au joueur :

- . D'ôter l'objet ;
- De quitter le terrain au prochain arrêt de jeu s'il ne peut pas ou ne veut pas s'exécuter.

Equipement

- · Maillot avec des manches, short, protège-tibias, chaussures.
- Chaussettes tout ruben adhésif ou matériau appliqué ou porté à l'extérieur doit être de la même couleur que la partie de la chaussette sur laquelle il est appliqué ou qu'il recouvre (ghotos ci-dessous).



Un joueur ayant perdu accidentelle-

ment une chaussure ou un protège-tibia doit les remplacer le plus vite possible et au plus tard lors du prochain arrêt de jeu. Si, avant de le faire, le joueur joue le ballon et/ou marque un but, le but est accodé.

Les cuissands doivent être de la couleur dominante du short ou de la partie inférieure du short. Les joueurs d'une même équipe doivent porter les mêmes couleurs.

La couleur du maillot de corps doit être :

- d'une seule couleur qui doit être la même que la couleur principale de la manche des maillots, ou
- d'un motif ou de couleurs reprenant à l'identique celui/celles des manches du maillet.

Gardien de but

Chaque gardien de but doit porter des couleurs distinctes de celles portées par les autres joueurs et por les arbitres. En cas de couleurs identiques et si aucun des deux gardiens n'a d'autre maillet, l'arbitre autorise à jouer le match.

Ils peuvent porter des pantalons de survêtements.

> Protège-tibias

Its sont obligatoires et doivent :

- · être entièrement recouverts par les bas.
- être d'une matière adéquate (caoutchouc, plastique ou matières similaires).
- · offrir un degré de protection approprié.

Autres équipements

Le port d'un serre-tête n'est pas autorisé.

Les protections non dangereuses, comme les casques, les masques faciaux, les genouillères et les coudières en matériaux souples, légers et rembourrés sont autorisées, tout comme les casquettes de gardien et les lunettes de sport.

En France, il est interdit à un joueur ou une joueuse de porter un couvre-chef.



Infractions et sanctions

Pour toute infraction, l'arbitre n'arrêtera pas nécessairement le jeu et :

- . Il demande au joueur de guitter le terrain pour corriger sa tenue.
- Le joueur doit quitter le terrain dès le prochain amét de jeu à moins qu'il n'ait déjà corrigé sa tenue.

Un joueur quittant le terrain pour coniger sa tenue ou en changer doit :

- Laisser un arbitre vérifier son équipement avant d'être autorisé à regagner le terrain ;
- Attendre l'autorisation de l'arbitre principal pour regagner le terrain (ce qui peut se faire pendant le jeu).

Un joueur pénétrant sur le terrain sans autorisation doit être averti et si l'arbitre arrête le jeu pour donner l'avertissement, un coup franc indirect sera accordé à l'endroit où se trouvait le ballon au moment de l'interruption du jeu.

Question 1

Un joueur est obligé, sur prescription du médecin, de protéger son coude avec un bandeau de plâtre. Peut-il participer au match?

Il doit en informer l'arbitre qui est seul juge pour décider si le bandeau est dangereux pour les autres joueurs.

Question 2

Un joueur porte un cuissard médical d'une couleur différente de son short. Que doit faire l'arbitre ?

Le port d'un cuissard de ce type est autorisé sur présentation d'un certificat médical. A partir de ce moment-là, l'arbitre autorisera le joueur à participer à la rencentre.

Question 3

Un joueur porte un bijou qui n'a pas été détecté au moment de la vérification des équipements avant le match. Décisions ? L'arbitre demande à ce joueur d'êter le bijou. Si celui-ci ne peut pas ou ne veut pas le faire, il devra quitter le terrain au 1er arrêt de jeu. Si le joueur refuse, il sera averti pour comportement artisportif.

Question 4

Un joueur, refoulé pour mettre son équipement en conformité avec la Loi 4, pénètre sur le terrain sans autorisation et dispute le ballon le long de la ligne de touche. Décisions ?

Arrêt du jeu . Avertissement à ce joueur pour être revenu sur le terrain sans autorisation. Vérification de son équipement qui pout nécessiter une nouvelle sortie du terrain si celui-ci n'est toujours pas conforme. Coup franc direct à l'endroit où il a disputé le ballon.